

INVESTISSEUR



Comprendre le risque de longévité

Vous aider à prendre des décisions de placement éclairées



Tous les investisseurs qui se préparent pour la retraite font face à un risque commun : épuiser leur épargne de leur vivant.

Le risque de longévité est en train de devenir l'une des questions les plus importantes pour la planification de la retraite, compte tenu du vieillissement de la population mondiale. La durée de vie humaine augmente rapidement en raison de l'amélioration des soins médicaux, d'une meilleure alimentation, des percées pour la prévention et le contrôle des maladies et d'une hausse générale du niveau de vie. Aujourd'hui, un enfant né au Canada a de meilleures chances de vivre jusqu'à 100 ans que dans le passé.

Selon le recensement canadien de 2016, l'espérance de vie a atteint 79,6 ans, pour les hommes, et 83,8 ans, pour les femmes, ce qui témoigne d'une augmentation continue depuis le début du siècle précédent. Toutefois, nous sommes nombreux à vivre bien plus longtemps. En effet, le nombre de personnes au Canada âgées de 85 ans et plus a augmenté de plus de 19 % entre 2011 et 2016, soit presque quatre fois le taux de croissance de la population canadienne totale. En outre, le nombre de centenaires (les personnes âgées de 100 ans et plus) a grimpé de plus de 41 %.¹

C'est merveilleux de vivre plus longtemps, mais cette longévité accrue peut épuiser votre épargne si vous ne planifiez pas à l'avance. Cela est particulièrement le cas si vous avez des besoins imprévus de liquidités et des situations d'urgence qui épuisent vos économies.

Une longévité accrue signifie que la planification de la retraite englobe maintenant une vaste gamme de facteurs liés au vieillissement : coûts plus élevés pour les soins de santé, mobilité réduite, l'éventuelle nécessité de soins de longue durée ou de différents types d'hébergement avec l'âge. Tous ces facteurs auront un impact sur le niveau de revenu dont vous avez besoin.

Bien qu'il soit difficile de prédire combien de temps vous vivrez, la planification pour une retraite plus longue vous permettra d'éviter de manquer d'argent lorsque vous en aurez le plus besoin. Certains pourraient raisonnablement s'attendre à passer autant d'années (sinon plus) à la retraite qu'au travail. Plus que jamais, les retraités doivent envisager des portefeuilles qui peuvent générer un revenu stable au cours d'un cycle économique complet.

De plus, notre vulnérabilité face à deux autres risques augmente avec l'âge : le risque lié à l'inflation et le risque de placement.

Le risque lié à l'inflation

Même un taux d'inflation de 2 % réduira le pouvoir d'achat de votre argent au fil du temps. Si vous souhaitez conserver le même style de vie tout au long de votre retraite, vous devrez inclure une protection contre l'inflation. Un portefeuille qui offre un rendement absolu supérieur à l'inflation.

L'inflation peut réduire substantiellement les rendements d'un portefeuille, surtout en périodes de volatilité des marchés. Dans le cas d'un portefeuille avec un rendement de 6 % pour l'année, avec un taux d'inflation de 2 %, le rendement «réel» dans vos poches se chiffrera à seulement 4 %. Dans le cas d'une baisse de 6 % des marchés pour une année, avec un taux d'inflation qui demeure à 2 %, le rendement «réel» de votre portefeuille se chiffrera à -8 %.

Cela représente un plus grand risque pour ceux et celles qui dépendent de leurs portefeuilles pour financer leur niveau de vie, notamment les retraités qui ne disposent plus d'un salaire susceptible d'augmenter au fil des années.

Risque de placement

Toute personne qui investit sur les marchés financiers est confrontée au risque de placement, mais le concept de la «séquence des rendements» devient crucial au cours des années juste avant ou après la date du départ à la retraite.

Bien que la volatilité des marchés soit une réalité, les investisseurs plus jeunes disposent de plusieurs années ou même des décennies pour se relever à la suite de replis avant d'avoir besoin de commencer à tirer un revenu de leur portefeuille. Les investisseurs qui approchent de la retraite ou qui viennent de la prendre n'ont pas cette option.

En tant qu'investisseur, vous êtes confronté au risque maximal à la date de votre départ à la retraite. Cette journée marque le début de la plus longue période au cours de laquelle vous tirerez un revenu de votre épargne. Vos actifs sont probablement à leur plus haut, et votre capacité d'économiser davantage est limitée. Un repli des rendements des placements au cours de cette période peut exercer un impact important sur votre portefeuille. Le risque de la «séquence des rendements» ou risque séquentiel signifie que de faibles rendements au début de la retraite peuvent nuire davantage à vos économies que des rendements inférieurs plus tard à la retraite.

Le graphique ci-dessous illustre ce concept en utilisant trois portefeuilles (A, B et C), chacun avec un solde de départ de 1 million \$ et une répartition d'actif de 65 % d'actions et 35 % de titres à revenu fixe. Le retrait annuel de chaque portefeuille est de 50 000 \$, indexé annuellement à 2,5 %.

¹ Source: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016004/98-200-x2016004-eng.cfm>

Les trois portefeuilles ont dégagé un rendement annuel moyen de 4,2 % sur 25 ans. Toutefois, le rendement du portefeuille A était mauvais au cours de la première année, et solide pour la dernière année, tandis que le portefeuille C a affiché un bon rendement pour la première année et de mauvais résultats lors de la dernière année. Le portefeuille A était épuisé après seulement 21 ans, alors que le portefeuille C disposait encore d'un solde positif important après 25 ans.

Comme vous pouvez le constater, il est très important d'éviter, ou de limiter, les baisses de la valeur de votre portefeuille au début de votre retraite. En effet,

puisqu'il est impossible de prévoir le comportement des marchés, il semble prudent d'envisager le chemin stable du milieu (Portefeuille B).

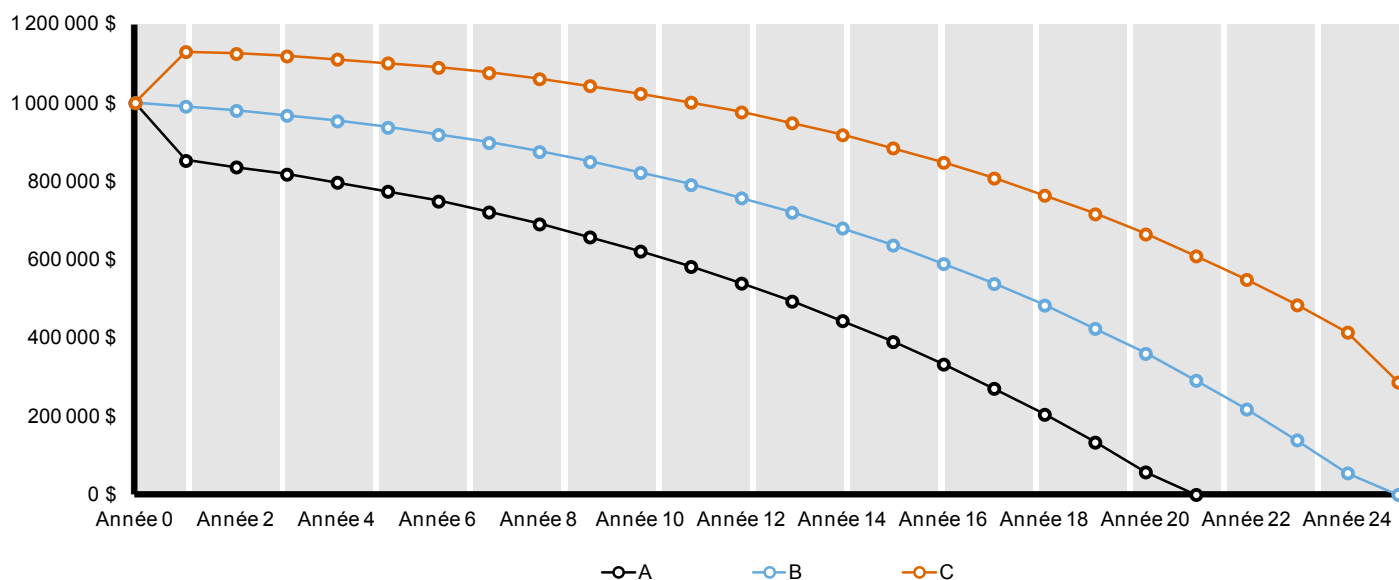
Au cours de vos années de travail, votre objectif est d'accumuler du patrimoine. À la retraite, l'objectif est maintenant d'obtenir un revenu. Trouver un moyen de tirer un revenu de vos économies tout en vous assurant de toujours avoir de l'argent est la seule façon de contrer le risque de longévité.

SÉQUENCE DES RENDEMENTS

PORTEFEUILLE	A	B	C
Solde de départ	1 000 000 \$		
Montant du retrait (indexé à 2,5 %)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Rendement – Année 1	-10,0 %	4,2 %	18,5 %
Rendement – Années 2 à 24	4,2 %	4,2 %	4,2 %
Rendement – Année 25	18,5 %	4,2 %	(10,0) %
Rendement moyen sur 25 ans	4,2 %	4,2 %	4,2 %

RÉSULTATS

	A	B	C
Durée de l'argent	21 ans	À 25 ans	À 25 ans
Valeur à la fin	0 \$	0 \$	286 904 \$



INVESTISSEUR est une brochure trimestrielle publiée par Investissements Russell.
Veuillez adresser vos commentaires ou questions à votre conseiller financier.

INFORMATION IMPORTANTE

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement. La présente publication d'Investissements Russell Canada Limitée a été rédigée aux fins d'information uniquement. Elle doit être utilisée telle quelle. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

La diversification n'offre pas une garantie de profit ni une protection contre les pertes quand les marchés baissent.

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée.

La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et des participations minoritaires de fonds gérés par Reverence Capital Partners et la direction d'Investissements Russell.

Droit d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2018. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque « FTSE RUSSELL ».

Date de la première publication : juillet 2018

RETAIL-02282 [EXP-06-2020]
